Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

La planification financière : Exercer un contrôle sur vos finances

Si l'argent ne fait pas le bonheur, une bonne gestion financière rend la vie beaucoup plus facile. Si des problèmes monétaires vous occasionnent du stress, il existe des moyens d'exercer un contrôle sur vos finances.



Notez les changements à votre situation financière

Pour que votre planification financière soit efficace, vous devez la passer en revue chaque fois qu'un changement important se produit dans votre vie. En voici cinq exemples :

Un changement d'emploi. Un nouvel emploi assorti d'un salaire plus élevé signifie que vous pouvez augmenter la somme déposée régulièrement dans votre portefeuille de placements. En cas de baisse de salaire ou de perte d'emploi, il serait judicieux de réduire les sommes placées ou de revoir vos objectifs.

Un changement d'état civil. Si vous vous mariez, vous voudrez probablement revoir votre testament et désigner un nouveau bénéficiaire de vos polices d'assurance, de votre régime de retraite, de votre régime enregistré d'épargne-retraite ou de votre fonds enregistré de revenu de retraite.

La même chose se produira lors d'une séparation, d'un divorce ou d'un décès. De plus, le fait d'être marié vous permettra de tirer avantage de stratégies d'épargne fiscale entre conjoints.

Les événements importants. La naissance d'un enfant entraîne de nouvelles responsabilités et de nouvelles dépenses—des signes certains que vous devrez revoir votre planification financière dans son ensemble, surtout les besoins d'assurances. Citons également l'achat d'une maison, le démarrage d'une entreprise, le départ à la retraite ou une invalidité.

Les fluctuations de l'économie. Si l'économie et les marchés financiers s'apprêtent à subir des transformations profondes, vous devez vous y préparer.

Une modification à votre profil d'investisseur. Avec les années, vous deviendrez plus prudents. Il importe donc de revoir votre programme financier régulièrement afin de vous assurer qu'il convient à votre profil d'investisseur actuel, et non à celui qui était le vôtre il y a cinq ans.

Passez en revue votre planification financière

Vous devez d'abord avoir un aperçu de votre situation financière. Vous devrez dresser une liste de vos dettes ou de votre passif tel que les dettes et les hypothèques; une liste de vos actifs, y compris vos biens et vos revenus; et, finalement, une liste de toutes vos dépenses. Si vous n'avez jamais eu une bonne vue d'ensemble de votre situation financière. Cela pourra se révéler à la fois étonnant et enrichissant.

Ensuite, vous devrez établir un budget réaliste, ce qui signifie passer en revue vos dépenses et déterminer celles qui sont vraiment nécessaires. Assurez-vous de prévoir à votre budget des dépenses telles que l'épicerie, le nettoyage à sec et des imprévus comme les réparations à votre voiture. Si vous

ignorez où va votre argent, notez toutes vos dépenses.

Si vous éprouvez de la difficulté à réduire vos dépenses ou à effectuer le paiement minimum de vos cartes de crédit ou le paiement mensuel de votre prêt, vous devrez prévoir un montant d'argent pour rembourser vos dettes. Plusieurs options s'offrent à vous, entre autres : obtenir une marge de crédit qui vous permettra de consolider vos dettes; rembourser en premier la dette dont le taux d'intérêt est le plus élevé, effectuer le paiement minimum de votre dette dont le taux d'intérêt est le moins élevé, ou consolider vos cartes de crédit.

Tirez profit de vos surplus d'argent

En milieu d'année, la plupart des Canadiens sont agréablement surpris de constater que leur paie nette est légèrement supérieure, même sans augmentation de salaire.

À la fin juin, les cotisations annuelles à la Régie des rentes du Québec (RRQ) et au Régime de pensions du Canada (RPC) sont généralement terminées.

Que faire? Méfiez-vous du gaspillage. Si vous recevez une petite somme en supplément, pourquoi ne pas la mettre à profit pour assurer votre sécurité financière? Voici des suggestions en ce sens :

- Remboursez une dette à la consommation, surtout les soldes dispendieux des cartes de crédit. Selon votre taux d'imposition, une réduction de 10 pour cent d'une dette à la consommation équivaut au rendement d'intérêt imposable de 20 pour cent versé par une banque.
- Établissez un fonds d'urgence. Idéalement, vous devriez placer l'équivalent d'au moins trois mois de dépenses dans un fonds du marché monétaire, dans des obligations d'épargne du Canada ou dans des dépôts à court terme.
- Cotisez à un régime enregistré d'épargne-études pour les enfants de moins de 17 ans. La croissance est à imposition différée et le gouvernement fédéral verse une subvention de 20 $ par cotisation de 100 $.
- Cotisez mensuellement à votre régime enregistré d'épargne-retraite ou augmentez vos cotisations actuelles afin d'enrichir votre fonds de pension personnel. Renseignez-vous sur les avantages des placements périodiques dans des fonds communs de placement.

Vous pourriez vouloir demander à un conseiller financier de vous aider à établir un programme financier qui gèrera vos investissements, votre retraite et votre planification successorale. Comme vous devrez lui confier des renseignements personnels, assurez-vous qu'il s'agit d'un professionnel compétent et fiable. Avant de prendre une décision, rencontrez plusieurs conseillers financiers et demandez-leur de vous fournir une liste de clients avec qui vous pouvez communiquer, ainsi qu'un résumé de leur expérience et de leurs compétences. Vous serez ainsi assuré d'exercer un contrôle sur votre argent et vos investissements.
© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d'information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.